

Pour préserver une Fonction Publique de la Justice, pour la population, les agents, le progrès social: *Les SPIP mobilisés*



Les actions du 10 décembre menées dans les services mobilisés ont été un franc succès !

Le choix d'actions communes, sous diverses formes, a démontré une fois encore l'attachement des personnels à la Fonction Publique : journées mortes, débrayages, boycott de réunions institutionnelles ou partenariales et une plus palpable encore par l'envoi d'un mail individuel aux plus hautes autorités décisionnaires de la DAP, du Secrétariat Général ou du Ministère.

Les agents qui composent les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation restent mobilisés sur l'ensemble du territoire depuis le 3 décembre 2019.

Pas moins de 79 services sont à ce jour en mouvement et des Assemblées Générales sont prévues dans différents services susceptibles de les rejoindre.

Les raisons de cette colère sont nombreuses mais le point d'orgue est sans conteste la volonté de l'Administration de mettre fin au droit à la mobilité pour les personnels des SPIP.



La détermination des agents est sans faille. Ils n'acceptent plus que l'Administration ou le Ministère nie leur existence quand il s'agit de :

- Défendre leurs droits (mobilité)
- Répondre à leurs attentes (organigrammes de référence)
- Reconnaître leur valeur professionnelle (primes et plan de requalification)
- Reconnaître leur charge de travail insupportable
- Respecter les engagements pris envers eux : ratios de prise en charge, application et mise en œuvre de la réforme statutaire des CPIP.

**Pourtant, qui est en 1e ligne pour absorber l'impact de la Loi de Programmation de la Justice et la charge de travail qui en découle à moyen constant ?
Quand le respect de la mission de réinsertion de la DAP est remis en cause ?
Quels personnels accompagnent *toutes* les personnes sous main de justice ?**

Grâce à la mobilisation des personnels, la CGT IP, syndicat représentatif majoritaire des personnels des SPIP, sera reçue ce lundi 16 décembre au Ministère.

Il s'agit d'une première étape pour obtenir une réponse positive aux demandes des personnels, seule solution qui pourrait permettre de sortir de cette crise créée par l'Administration elle-même et mettre fin à la mobilisation des agents.

Ce ne sont en tout cas pas les menaces et intimidations des Directions Interrégionales ou des supérieurs hiérarchiques qui y contribueront. Les personnels n'ont pas le droit de grève. Ils en ont conscience. Mais ils ont déjà prouvé qu'ils pouvaient exprimer leur colère et se faire entendre par d'autres moyens. Que l'Administration, une fois au moins, nous prenne au sérieux et nous entende.

LA CGT IP REVENDIQUE //

- **Pour tous les agents des SPIP : une mobilité sans profilage !** Celui-ci est en effet déjà réalisé par l'intermédiaire du concours ;
- **Une mobilité organisée par tableau de cotation**, seul fonctionnement offrant équité de traitement et une lisibilité aux agents ;
- **L'abandon du projet de durées minimum et maximum en poste ;**
- **Des organigrammes de référence pour les SPIP établis avant le 1.03.2020** en concertation avec les OS et en conformité avec les engagements du Président de la République ;
- **Une PSS à 28% pour tous les corps travaillant dans les SPIP** et l'abrogation de toute forme de rémunération au mérite ;
- **Le maintien des élus CAP** des corps concernés comme interlocuteurs privilégiés de l'Administration, pour la mobilité ;
- **L'application immédiate de tous les volets de la réforme statutaire de la filière I.P. ;**
- **Un plan de requalification ambitieux pour les adjoints et les secrétaires administratifs** et l'arrêt immédiat de la minoration de leur IFSE à la DAP ;
- **Le respect des missions et des savoir-faire professionnels, fondés sur le mandat judiciaire, le CPP et les décrets statutaires ;**
- **La révision du plan de répartition des 1500 emplois** en conformité avec les O.R en SPIP et les besoins R.H.

Pour nos droits, nos missions et nos emplois

TOUS UNIS , le 18 DECEMBRE